

COMPRENDRE

VERBALISER LES FEMMES VOILÉES

Comment le RN se contredit
et se ridiculise en 24h



Sauvegarde. Diffuse. Réponds.



@miaoulenchon



LA PROMESSE

Hier, dimanche 30 août, Jean-Philippe Tanguy annonce que la question est « tranchée ».

Si le RN arrive au pouvoir, les femmes qui continueront à porter le voile islamique dans l'espace public recevront une amende.

Il compare même cette sanction à celle infligée aux automobilistes qui roulent sans ceinture de sécurité.

**Un foulard. Une contravention.
(Oui vous pouvez rire... Ou pleurer tellement c'est grotesque).**



@miaoulenchon →



PUNIR POUR **« LIBÉRER »**

La justification de Tanguy est presque obscène dans sa contradiction.

**Le RN ferait cela « en solidarité »
avec les femmes contraintes de porter
le voile dans certains pays.**

**Donc, pour combattre une contrainte
imposée à des femmes...**

**le RN propose d'en imposer une autre
à celles qui vivent ici.**

**Retire ton voile ou paie. Voilà leur
conception de l'émancipation.**



@miaoulenchon →



RÉTROPÉDALAGE

Et là, problème... Et attention vous allez encore rire... C'est même pas sur la question juridique du bousin.

Jordan Bardella intervient dès cette après-midi, donc le lendemain : « Il ne s'agit pas de mettre en place une police du vêtement. »

Il précise soudain qu'il n'y aurait aucune interdiction dès l'arrivée du RN au pouvoir et renvoie la question à un futur référendum.

Vous ne rêvez pas, le pays devra se lever un dimanche matin pour décider de comment les femmes doivent se vêtir... Béni soit le fruit pour ceulles qui ont la réf.

Tanguy : « ch'est tranché ». Bardella : oh gneuh en faiteuh... pas vraiment.





RIEN N'ÉTAIT **TRANCHÉ**

En réalité, le RN se déchire sur cette mesure depuis des mois. Kiff ta soirée RN poto...

En avril, lors d'un séminaire interne, Jordan Bardella aurait lui-même déclaré : « Je ne le sens pas. »

En 2024 déjà, son programme pour Matignon avait supprimé l'article prévoyant l'interdiction des « tenues islamistes » dans l'espace public.

Le 30 août : décision définitive.

Le 31 : recul immédiat.

Quelle maîtrise. Du grand art.



@miaoulenchon →



UNE INFRACTION FANTÔME

Le RN annonce donc une sanction avant d'avoir expliqué son fonctionnement.

Montant de l'amende ? Inconnu.

**Définition juridique précise du « voile »
concerné ? Inconnue.**

**Agents chargés de verbaliser ?
Inconnus.**

Modalités de contrôle ? Inconnues.

Exceptions ? Inconnues.

**Le RN veut gouverner la France comme
on improvise un tweet : l'annonce
d'abord, le droit on verra bien.**



@miaoulenchon →



LA LAÏCITÉ À CONTRESENS

Non, la laïcité française n'impose pas aux citoyen·nes d'être religieusement neutres dans la rue. (Si je rajoute bordel de merde ça vous offusque ?)

Un rapport de l'Assemblée nationale le rappelle encore en 2026 : le port de signes religieux dans l'espace public est libre. La loi de 2010 interdit la dissimulation du visage. Un hijab laissant le visage découvert n'est pas interdit.

La laïcité protège la liberté de conscience. Elle n'est pas une police des apparences.



@miaoulenchon →



LE MUR JURIDIQUE

Une interdiction générale du voile
se heurterait notamment à :

la liberté religieuse
la liberté d'expression
l'égalité devant la loi
la non-discrimination

**Des juristes interrogé·es par Public Sénat
jugent ainsi la mesure manifestement
problématique constitutionnellement.**
**Même le Conseil d'État estimait déjà en 2010
qu'interdire spécifiquement le voile intégral
présentait de fortes incertitudes juridiques.**
Ici, le RN veut aller encore plus loin.



@miaoulenchon →



RÉFÉRENDUM MAGIQUE

Marine Le Pen pense avoir trouvé la parade :
un référendum... Des champion·ne·s...

Sauf qu'on ne peut pas organiser n'importe quel référendum sur n'importe quoi. L'article 11 de la Constitution encadre précisément les sujets possibles. Plusieurs constitutionnalistes estiment qu'une interdiction générale du voile n'entre tout simplement pas dans son champ. Et même adoptée, une loi resterait confrontée aux engagements européens de la France en matière de liberté religieuse et de non-discrimination.

Sauf que changer de procédure ne fait pas disparaître le droit.



@miaoulenchon →



POLICE SANS POLICE

Bardella ne veut surtout pas entendre parler de « police du vêtement ». Trop Iranien maybe...

Très bien. Mais pour mettre une amende à une femme parce qu'elle porte un vêtement... il faut bien quelqu'un pour : la contrôler, qualifier sa tenue, l'identifier, la verbaliser. Et le même jour, Sébastien Chenu explique que les policiers seraient « le bras de l'État » pour lutter contre les signes de « l'islam radical ».

**Une police du vêtement du coup ?
Surtout, ne l'appellez pas comme ça... Chut !**



@miaoulenchon →



ZARMA 66 % **FAVORABLES**

Soyons sérieux : le chiffre brandi par le RN ne repose sur rien quand on connaît la fabrique à sondage.

En janvier 2026, 66 % des 1 511 personnes interrogées par Verian pour Le Monde se déclaraient favorables à l'interdiction du voile dans l'espace public. Chez les sympathisant·es RN : 94 %. Si vous doutiez du racisme et de l'islamophobie au RN, ne doutez plus camarades. Et précisément pour cette raison, il faut rappeler une chose essentielle : une liberté fondamentale ne devient pas négligeable parce que sa restriction est populaire.

Un sondage n'est ni la Constitution, ni un principe de justice, ta race.



@miaoulenchon →



UNE HISTOIRE DE QUINZE ANS

Cela va faire 15 ans que le RN nous emmerde avec le voile et la chronologie est éclairante :

2012 : Marine Le Pen inscrit l'interdiction du voile dans l'espace public dans son projet ; elle maintient cette orientation lors des présidentielles suivantes.

2021 : elle dépose à l'Assemblée nationale la proposition de loi n° 3844 « visant à combattre les idéologies islamistes ».

2022 : elle promet qu'une femme portant le voile recevra une « contravention », en prenant déjà l'exemple de la ceinture de sécurité.



@miaoulenchon →



2024 : Bardella atténue cette partie du programme lors des législatives.

15 juillet 2026 : les divisions internes éclatent publiquement ; Bardella et d'autres cadres doutent de la mesure, Le Pen envisage un référendum.

30 août 2026 : Tanguy affirme que le débat est « tranché » et annonce les amendes.

31 août 2026 : Bardella nuance immédiatement et refuse l'idée d'une « police du vêtement ».

On peut clairement parler de passion islmophobe au sein du RN.



@miaoulenchon →



DANS QUEL CLIMAT ?

Oui redevenons sérieux car ce sujet est grave !
En 2025, le ministère de l'Intérieur a recensé
326 actes antimusulmans en France.

C'est +88 % en un an. Le Défenseur des droits constate lui aussi une progression des discriminations religieuses : la part de personnes disant en avoir été témoins est passée de 21 % en 2016 à 31 % en 2024.

Dans ce contexte, créer une infraction permettant de contrôler des femmes musulmanes dans la rue en fonction de leur tenue...

CE N'EST ÉVIDEMMENT PAS NEUTRE.



@miaoulenchon →



L'ENSEIGNEMENT DE LA RECHERCHE

Et si l'objectif était réellement
« d'émanciper » les femmes ?

Une étude publiée en 2020 dans l'American Political Science Review a étudié les effets de l'interdiction française du voile à l'école de 2004. Résultat : baisse de la réussite scolaire secondaire des jeunes musulmanes concernées et effets négatifs durables sur leur trajectoire professionnelle. Les chercheuses identifient notamment un mécanisme : l'augmentation du sentiment de discrimination.

Exclure davantage n'intègre pas davantage !



@miaoulenchon →



LE MASQUE TOMBE

Le RN veut nous vendre de l'ordre, de l'autorité
et un parti « prêt à gouverner ».

**Regardons plutôt les faits. Une mesure
discriminatoire annoncée avant d'être
juridiquement construite. Un dirigeant qui
dit « c'est tranché ». Un autre qui recule
vingt-quatre heures plus tard. Aucune
réponse sérieuse sur son application.
Et au milieu de cette improvisation politique
: des femmes musulmanes transformées
en problème public à verbaliser.
Ce n'est pas de l'émancipation !**

**C'est juste une obsession identitaire
doublée d'un amateurisme inquiétant.**



@miaoulenchon →



LE VOILE EST LÉGAL

Il faut le rappeler parce que le RN entretient volontairement la confusion.

Aujourd'hui, en France, porter un voile laissant le visage découvert dans l'espace public est légal. Et contrairement à ce que raconte l'extrême droite, la laïcité n'impose pas aux citoyen·nes d'effacer leurs convictions religieuses lorsqu'ils marchent dans la rue.

Le RN ne veut donc pas « faire respecter la loi ». Il veut changer la loi pour transformer un comportement aujourd'hui légal en infraction. Et viser, très concrètement, les femmes musulmanes.



@miaoulenchon →



RAS-LE-BOL DU RACISME

Vous prétendez « libérer » les femmes en leur expliquant comment elles doivent s'habiller.

Vous prétendez défendre la laïcité sans comprendre ce qu'elle protège et ce qu'elle rend légale. Vous annoncez une amende sans connaître son montant, une interdiction sans savoir comment l'appliquer et une verbalisation tout en jurant qu'il n'y aura pas de « police du vêtement ». Et derrière ce grand bricolage juridique, toujours la même obsession : **les musulman·es**.

Et le pire ? Vous voulez gouverner un pays alors que vous n'arrivez même pas à tenir 24 heures sans vous contredire.

On est dans Tintin au pays des crétins !



@miaoulenchon →



LES SOURCES :

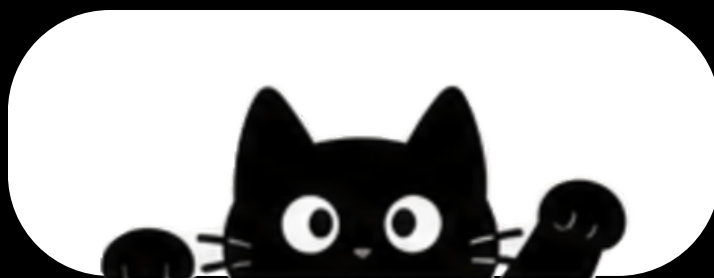
- RTL — Jean-Philippe Tanguy, annonce de l'amende, 30 août 2026
- AFP / Boursorama — Jordan Bardella, « police du vêtement », 31 août 2026
- Le Monde — « Le RN se divise sur le voile », 15 juillet 2026
- Public Sénat — « Sanctionner le port du voile par une amende », 31 août 2026
- Assemblée nationale — Rapport n°2338 sur le voilement dans l'espace public, 14 janvier 2026
- Conseil d'État — Étude sur l'interdiction du voile intégral, 30 mars 2010
- Légifrance — Loi n°2010-1192 du 11 octobre 2010
- Défenseur des droits — Les discriminations fondées sur la religion, décembre 2025
- Ministère de l'Intérieur — Actes antireligieux : tendances 2025, février 2026
- CNCDH — Rapport 2025 sur la lutte contre le racisme, juin 2026
- Insee / Ined — Enquête Trajectoires et Origines 2, 2019-2020
- Verian / Le Monde — Baromètre annuel sur le RN, janvier 2026
- Abdelgadir & Fouka — American Political Science Review, 2020
- Constitution française — articles 11 et 89





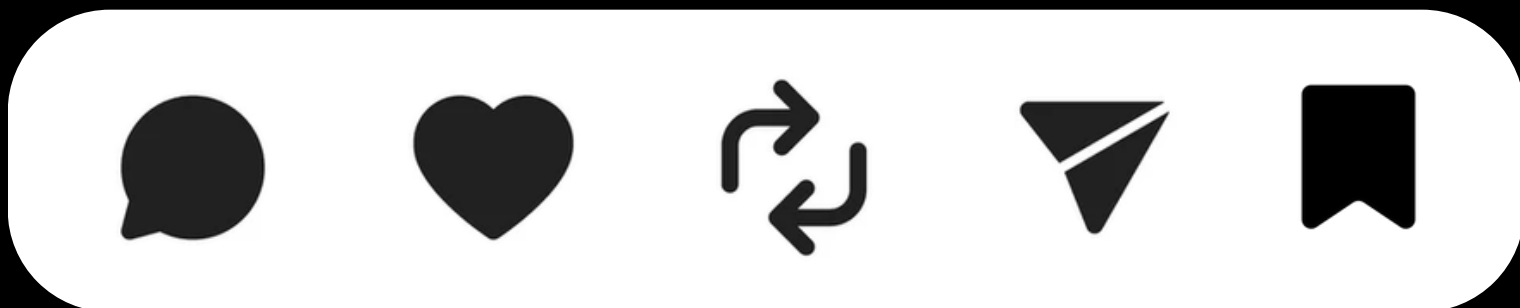
Vous aimez mon travail ?
Soutenez-moi sur Tipeee ❤️
Même 1 €, ça m'aide à continuer.
Lien dans ma bio.

<https://fr.tipeee.com/miaoulenchon/>



**SAUVEGARDE CE CHARROUSEL
ET DIFFUSE-LE LARGEMENT.**

Commentez, partagez et sauvegardez.



Et en 2027, faisons enfin **gagner l'alternative.**

**MELENCHON
2027.fr**



@miaoulenchon